



Un tissu de microentreprises et de PME en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

En 2012, plus d'un salarié sur deux du secteur marchand non agricole travaille dans une microentreprise ou une Petite et Moyenne Entreprise (PME) dans la nouvelle région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes. Les microentreprises sont plus tournées vers la satisfaction des besoins de la population, les PME vers l'économie productive. Plus industrielles, les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) dépendent davantage de groupes étrangers. Peu nombreuses, les grandes entreprises emploient plus d'un salarié sur quatre et sont les plus rémunératrices.

Hélène Decorme (Insee)

En 2012, 331 130 entreprises du secteur marchand hors agriculture sont implantées dans la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC). Elles emploient 1 045 300 salariés (hors intérimaires), soit 7,8 % du total national. Parmi ces derniers, plus d'un sur deux (54,5 %) travaille dans une entreprise mono ou quasi monorégionale. Par ailleurs, 8,4 % des salariés dépendent d'un groupe étranger (11,8 % en France de province). Comme en Province, 55,3 % sont sous contrôle de groupes français. Enfin, 36,2 % des salariés travaillent dans une unité légale indépendante (32,8 % en Province).

Des microentreprises très présentes...

En ALPC, 95 % des entreprises sont des microentreprises. Quasi exclusivement monorégionales et indépendantes, elles contribuent à 21,4 % de l'emploi régional salarié du secteur marchand non agricole (19,5 % en France de province). Dans ces entreprises, plus d'un salarié sur deux travaille dans le commerce, transports, hébergement et restauration ou la construction (respectivement 37,0 % et 21,1 % des emplois) (figure 1). Ainsi, ces dernières sont très tournées vers des activités visant à satisfaire les besoins des personnes. Avec un salaire brut annuel moyen de 23 432 €, les microentreprises rémunèrent moins que les autres catégories d'entreprises. Elles sont particulièrement surreprésentées dans les zones d'emploi de Sarlat-la-Canéda et de Royan (4 salariés sur 10). Cela explique en partie les faibles salaires observés dans ces zones (respectivement 25 140 € et 24 390 € par an contre 29 436 € en région).

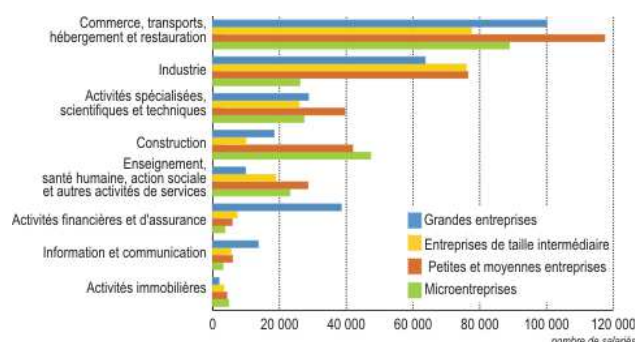
... et des petites et moyennes entreprises employeuses

Les PME représentent 4,4 % des entreprises régionales. Elles emploient davantage que les autres catégories

d'entreprises : 30,6 % des salariés de la région sont concernés (29,3 % en Province). En ajoutant les microentreprises, la région se classe parmi les régions de tête au regard de l'emploi salarié dans ces catégories d'entreprises (figure 2). Néanmoins, les PME sont moins autonomes que les microentreprises puisque 42,4 % d'entre elles dépendent d'un groupe (53,6 % des salariés). Elles sont davantage orientées vers l'économie productive : 22,9 % des salariés travaillent dans l'industrie manufacturière. Très présentes dans les zones d'emploi du Nord Deux-Sèvres, notamment celles de Bressuire (53,3 % de salariés) et Parthenay (44,2 %), les PME affichent des salaires plus importants que ceux des microentreprises. En 2012, le salaire brut annuel moyen est de 29 470 €. Les activités financières et d'assurance dans les PME sont les plus rémunératrices avec 47 570 €/an.

1 Commerce, transport, hébergement et restauration : secteur le plus employeur quelle que soit la catégorie

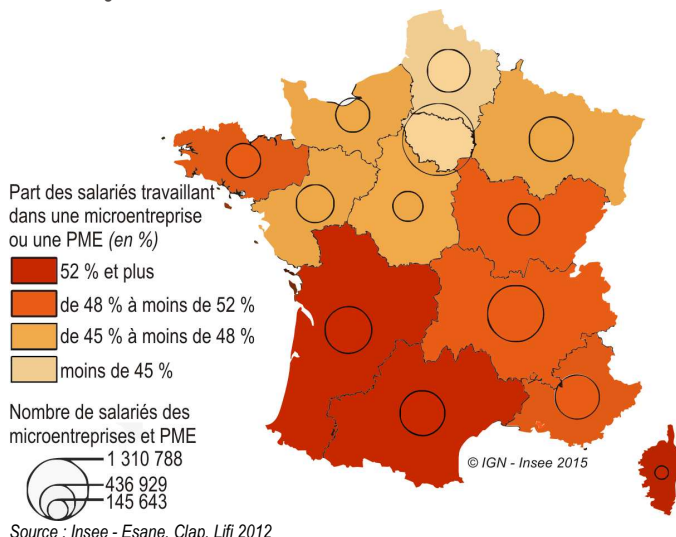
Effectif salarié par catégorie d'entreprises et activité en ALPC en 2012



Source : Insee - Esane, Clap, Lifi 2012

2 Le Sud-Ouest, bastion des microentreprises et des PME

Part des salariés travaillant dans une microentreprise ou une PME en 2012 selon les nouvelles régions



Des ETI insérées à l'international et industrielles

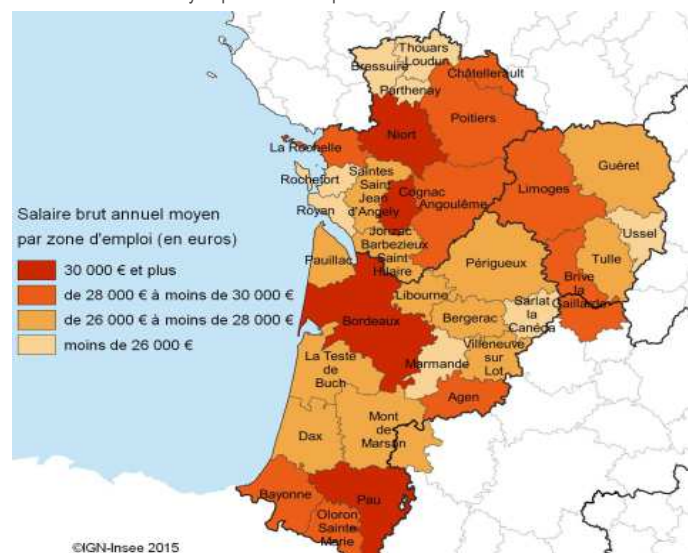
Moins présentes sur la nouvelle région, les ETI ne pèsent que 0,6 % des entreprises régionales mais concentrent plus d'un salarié sur cinq. Elles ne sont que très peu mono ou quasi monorégionales : seule une entreprise sur dix emploie plus de 80 % de ses effectifs dans la région. Comparées aux autres catégories, les ETI sont plus dépendantes. Parmi les 1 930 ETI implantées dans la grande région, 1 830 appartiennent à un groupe (93,5 % des effectifs régionaux), dont 500 à un groupe étranger (20,9 % des salariés). Tandis que globalement, les ETI sont équitablement tournées vers l'industrie manufacturière et le commerce-transport (31 % des effectifs pour chaque), les entreprises sous contrôle étranger font la part belle à l'industrie manufacturière (57,4 % des effectifs). Avec plus de 27 % de l'emploi salarié, les zones d'emploi de Châtellerault, Ussel et Mont-de-Marsan figurent parmi celles où les ETI sont les plus présentes.

220 grandes entreprises implantées dans la grande région

Sur les 243 grandes entreprises présentes en France, 220 ont au moins un établissement en ALPC. Ces dernières emploient 26,3 % des salariés (27,9 % en France de province). Dans les zones d'emploi de Niort, Bordeaux et Pau, un salarié sur trois est concerné. À l'inverse, ils sont moins d'un sur huit dans les zones de Sarlat-la-Canéda et Marmande. Sept salariés sur dix des activités financières et d'assurance se concentrent dans les grandes entreprises. Elles font essentiellement partie de groupes français (89 % des établissements et des effectifs) et aucune n'est mono ou quasi monorégionale. Néanmoins, les 64 grandes entreprises contrôlées par un groupe étranger mobilisent près de 30 000 salariés en région. Les salariés des grandes entreprises gagnent davantage : en moyenne 33 136 € par an, soit 3 700 € de plus que la moyenne des autres catégories d'entreprises. Caractérisée par un nombre important de grandes entreprises et par une spécialisation dans les mutuelles, la zone d'emploi de Niort se place en tête dans la région au regard des rémunérations (figure 3). ■

3 Des salaires élevés dans les zones d'emploi de Niort, Pau, Bordeaux et Cognac

Salaire brut annuel moyen par zone d'emploi en 2012



Source : Insee - Esane, Clap, Lifi 2012

Définitions

L'entreprise est « la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision » (décret 2008-1354).

Les entreprises définies dans cette publication se répartissent en quatre catégories :

- les microentreprises : moins de 10 salariés et un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;
- les petites et moyennes entreprises (PME) : moins de 250 salariés et un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros (hors microentreprises) ;
- les entreprises de taille intermédiaire (ETI) n'appartiennent pas à la catégorie des PME, occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;
- les grandes entreprises sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes.

Dans cette publication, on entend par PME les PME hors microentreprises.

L'entreprise est **monorégionale** si tous ses établissements sont localisés dans une seule région, elle est **quasi monorégionale** si elle n'est pas monorégionale et que plus de 80 % de ses salariés sont localisés dans la région.

Sources

Esane, pour les statistiques structurelles d'entreprise ; Clap pour la localisation des salariés (champ hors défense) ; Lifi pour les groupes de sociétés opérant en France.

Insee Aquitaine
33, rue de Saget
33076 Bordeaux Cedex

Directrice de la publication :
Yvonne Péro

Rédacteur en chef :
Jean Sebban

ISSN : 2416-8343
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Lemasson J., « Les catégories d'entreprise en France : de la microentreprise à la grande entreprise », *Insee Focus* n° 4, avril 2014.
- Chardon C., « Un salarié picto-charentais sur quatre dans une grande entreprise », *e.decim@l* n° 31, avril 2013.
- Châtel F., Garçon N., « Près d'un salarié sur deux travaille dans une grande entreprise ou une ETI », *Insee Limousin Publications électroniques*, avril 2013.
- Levasseur S., « Le tissu productif aquitain à travers les nouvelles catégories d'entreprise », *Le Quatre Pages Insee Aquitaine*, n° 207, avril 2013.

